



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

COMPTE-RENDU

Conseillers en exercice : 11
Convocation du 6 juillet 2020

Maire : Guy CABIOCH
Secrétaire de séance : Christine PORTANELLI

Le conseil municipal de l'ÎLE-DE-BATZ s'est réuni le 10 juillet 2020 à 18 h, sous la présidence de M. CABIOCH Guy, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Guy CABIOCH, Jacky PRIGENT, Armand GLIDIC (pouvoir de M. Éric GRALL), David TANGUY, Brigitte SIREDEY, Christine PORTANELLI, Cyrille SÉITÉ, René ROSE, Jean-Luc GAURICHON, Alexia CRÉACH.

Absents excusés : M. Éric GRALL qui a donné pouvoir à M. Armand GLIDIC.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

1. Désignation du délégué du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
2. Composition des commissions communales et extra-communales

Le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 3 juillet 2020 transmis par courriel le 8 juillet 2020 qui doit être approuvé en début de séance.

Les conseillers municipaux adoptent à l'unanimité ledit procès-verbal.

1. **Désignation du délégué du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

Délibération n° 2020-020

- **Proclamation de l'élection du délégué**

M. GRALL Éric, né le 18/11/1961 à Saint-Thégonnec

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

- **Proclamation de l'élection des suppléants**

M. CABIOCH Guy, né le 12/07/1948 à l'Île-de-Batz

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. ROSE René, né le 19/11/1951 à Vitry-sur-Seine

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

M. GAURICHON Jean-Luc, né le 24/10/1968 à Bordeaux

A été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Poursuite de l'ordre du jour du conseil municipal

2. Composition des commissions communales et extra-communales

- **Désignation des représentants de l'Association les Îles du Ponant (AIP)**
Délibération n° 2020-021

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner M. Guy CABIOCH en tant que titulaire et M. Éric GRALL en tant que suppléant à l'Association les Îles du Ponant (AIP).

- **Désignation des représentants du Conseil Portuaire de Roscoff Vieux Port/Île de Batz**
Délibération n° 2020-022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner M. Armand GLIDIC en tant que titulaire et Mme Alexia CREACH en tant que suppléante au Conseil Portuaire de Roscoff Vieux Port/Île de Batz.

- **Désignation des représentants du Comité de pilotage du transport de fret**
Délibération n° 2020-023

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner M. Guy CABIOCH en tant que titulaire et M. David TANGUY en tant que suppléant du Comité de pilotage du transport de fret.

- **Désignation des représentants au Syndicat mixte de protection du littoral breton (VIGIPOL)**
Délibération n° 2020-024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner M. Armand GLIDIC en tant que titulaire et Mme Christine PORTANELLI en tant que suppléante au Syndicat mixte de protection du littoral breton (VIGIPOL).

- **Désignation des représentants du Parc Marin de l'Iroise**
Délibération n° 2020-025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner M. Guy CABIOCH en tant que titulaire et M. Armand GLIDIC en tant que suppléant du Parc Marin de l'Iroise.

- **Désignation du correspondant du « bâtiment école Le Jaguar »**
Délibération n° 2020-026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner M. Jean-Luc GAURICHON en tant que correspondant du « bâtiment école Le Jaguar ».

- **Désignation des représentants au Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement du Finistère (SDEF)**
Délibération n° 2020-027

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner Messieurs Guy CABIOCH et René ROSE en tant que titulaires et Messieurs David TANGUY et Cyrille SEITE en tant que suppléants au Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère (SDEF).

- **Désignation des représentants au Syndicat Mixte de l'Horn**
Délibération n° 2020-028

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner M. Guy CABIOCH, Maire, M. David TANGUY, délégué et Messieurs Éric GRALL et Cyrille SEITE en tant que suppléants au Syndicat Mixte de l'Horn.

- **Désignation des représentants au Comité National d'Action Sociale (CNAS)**
Délibération n° 2020-029

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner Mme Brigitte SIREDEY en tant que représentante du collège des élus et Mme Sophie DUCHÂTEL en tant que représentante du collège des agents au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

- **Désignation du correspondant Défense**
Délibération n° 2020-030

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner M. Armand GLIDIC en tant que correspondant Défense.

- **Désignation du référent Sécurité Routière**
Délibération n° 2020-031

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner M. Jean-Luc GAURICHON en tant que référent Sécurité Routière.

- **Désignation du référent RGPD (règlement général sur la protection des données)**
Délibération n° 2020-032

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de désigner M. Éric GRALL en tant que référent RGPD (règlement général sur la protection des données).

- **Désignation des membres de la Commission communale d'appel d'offres**
Délibération n° 2020-033

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

Sont donc désignés en tant que :

- délégués titulaires :

- M. Jacky PRIGENT
- Mme Christine PORTANELLI
- M. René ROSE

- délégués suppléants :

- M. Cyrille SEITE
- Mme Alexia CREACH
- M. Éric GRALL

- **Désignation des membres de la commission communale des impôts directs (CCID)**
Délibération n° 2020-034

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 24 noms (annexés à la délibération) :

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils ont des questions à poser, ce à quoi ils répondent négativement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 18 h 35.

A l'ÎLE-DE-BATZ, le 10 juillet 2020

Le Maire,

Guy CABIOCH.

